

Interpellation de Roby Tschopp, Les Verts

**Quels budgets pour quels bus ?**

---

Le Conseil général a dû à plusieurs reprises se pencher sur la problématique des transports par bus au sein de la Commune de Val-de-Ruz. L'impression qui en prévaut est celle d'un déplorable manque de synergie et de coordination entre dicastères, le tout empreint d'une logique difficile à percevoir. D'une part, des dessertes scolaires sont financées par la Commune sans être à disposition du public ; d'autre part, les lignes régulières ouvertes au public et qui remplissent (au moins en partie) une mission de transport scolaire sont financées à des degrés différents par le budget de Val-de-Ruz.

**Le Conseil communal est-il en mesure d'indiquer au Conseil général :**

- a) quelles sont les dessertes scolaires non ouvertes au public et quel est leur coût total pour la Commune ?**
- b) à quel(s) dicastère(s) cette dépense est-elle imputée ?**
- c) quelles sont les dessertes publiques régulières nécessaires au transport scolaire et quel est leur coût total pour la Commune ?**
- d) à quel(s) dicastère(s) cette dernière dépense est-elle imputée ?**

Roby Tschopp  
Conseiller général  
28.09.2015